

SURVIE

www.survie.org



FAQ

ACTUALITÉ

FRANÇAFRICAINE

2023

13 questions-réponses
sur la Françafrique

FAQ ACTUALITÉ



QUESTIONS

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE

Pourquoi tant de coups d'États ces dernières années en Afrique ?.....	2
Pourquoi la France, qui semblait si bien accueillie en 2013 au Mali, est-elle aujourd'hui si contestée dans tout le Sahel ? Qu'est-ce que ce « sentiment anti-français » ?.....	3
Quelles sont les raisons de l'échec de Barkhane et de la « guerre contre le terrorisme » ?....	4
Pourquoi la France conserve-t-elle une présence militaire en Afrique ?.....	5
Quelles sont les conséquences de la présence militaire française en Afrique ?.....	7
Si l'armée française s'en va, n'y a-t-il pas un risque que le terrorisme reprenne de l'ampleur au Sahel, ou que l'insécurité remonte ?.....	8
Quel lien peut-on faire entre Barkhane et les ventes d'armes françaises ?.....	9

INFLUENCE & FRANÇAIFRIQUE

La France perd-t-elle du terrain en Afrique ?.....	10
Le recul de l'influence française ne risque-t-il pas de se traduire par la montée en puissance d'autres impérialismes ? (États-Unis, Chine, Russie...).....	11
Quels sont les intérêts éco de la France en Afrique (notamment au Sahel)?.....	12
<i>Les intérêts français au Niger : uranium et base militaire.....</i>	<i>13</i>
<i>Des intérêts économiques régionaux.....</i>	<i>13</i>
<i>Au Mali : Serval : une intervention pour piller le Mali ?.....</i>	<i>14</i>
L'aide publique au développement a-t-elle contribué à l'amélioration des conditions de vie des pays destinataires ?.....	15
Que reste-t-il encore de la Françafrique ?.....	16
A quand un véritable enterrement de la Françafrique ? Comment déboulonner l'idéologie impériale en France ?.....	17
Bibliographie.....	18

Pourquoi tant de coups d'États ces dernières années en Afrique ?

Lorsque des processus électoraux sont organisés par des dictatures ou des régimes gangrenés par le clientélisme et la corruption, comme une simple formalité visant à prolonger le pouvoir politique, le coup d'État peut s'imposer comme le seul moyen d'ouvrir une alternative. C'est ce qu'il s'est passé :



en Guinée : Alpha Condé voulait s'accrocher au pouvoir.



au Gabon : considéré par la famille Bongo comme sa priorité.



au Niger, où le Président Bazoum, "nouvellement" élu en 2021, incarnait la continuité avec son prédécesseur, dont il a été le ministre de l'Intérieur et le dauphin désigné.



au Mali et au Burkina Faso, où le premier coup d'État a balayé un président réélu quelques années plus tôt, et un second coup d'État a prétendu "corriger" la trajectoire de la transition politique engagée car celle-ci n'affichait pas suffisamment de rupture avec ce qui se faisait avant le premier putsch.



Dans les pays du Sahel engagés depuis une décennie dans la "**guerre contre le terrorisme**" aux côtés de la France, une **logique quasi exclusivement sécuritaire a prévalu**. Elle a parfois été imposée de l'extérieur **contre les logiques nationales**, a échoué à venir à bout des groupes djihadistes, et leur a même permis de recruter davantage. En revanche, elle a contribué à **renforcer le rôle, le pouvoir et l'importance politique des militaires**. Dans ces pays, les putschistes ont bénéficié de la disgrâce des régimes civils, souvent gangrenés par la corruption, incapables d'apporter des réponses aux crises sociale et sécuritaire touchant une part grandissante de la population, et considérés comme d'abord soumis aux intérêts des occidentaux. Ce discrédit a été alimenté par l'**échec des ingérences militaires étrangères** à laquelle les présidents africains avaient – de plus ou moins bon gré – fait appel.

Le dernier phénomène a alimenté une forte réaction de soutien populaire aux putschs, perçus comme un moyen de se réapproprier une souveraineté confisquée par des élites soutenues par la France. A chaque fois, on a observé un rejet de la politique africaine de la France, qui est même devenu un levier utilisé par les militaires au pouvoir pour se forger une légitimité : ce n'est pas un sentiment anti-français, c'est un mouvement patriotique de lutte contre le néocolonialisme de la France, à l'instar des mouvements de lutte anticoloniaux des années 1950... qui étaient déjà accusés de traduire un "sentiment anti-français".

Pourquoi la France, qui semblait si bien accueillie en 2013 au Mali, est-elle aujourd'hui si contestée dans tout le Sahel ? Qu'est-ce que ce "sentiment anti-français" ?

En 2013 en effet, les Maliens et les Maliennes accueillent les militaires français en libérateurs. Il y a eu un mensonge initial, sur la prétendue menace djihadiste concernant Bamako en janvier 2013. On sait, depuis, que cette menace a été artificiellement gonflée à partir d'un mouvement de groupes armés dans le centre du pays. Les promoteurs d'une réponse "forte" à l'effondrement du nord du Mali pensaient que l'ordre y serait vite rétabli.



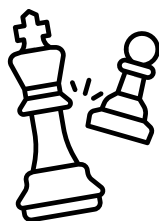
Mais il est évidemment impossible d'apporter une réponse exclusivement militaire au phénomène djihadiste. **L'échec de la "guerre contre le terrorisme" au Sahel était prévisible**, surtout après ce qui s'est passé en Irak puis en Afghanistan. La présence d'une **force militaire étrangère** de plus en plus **perçue comme une force d'occupation** a servi d'argument pour la propagande des groupes armés, et ceux-ci ont concentré leurs attaques sur les forces nationales, moins bien équipées et aguerries que les forces françaises : cela leur permettait de subir moins de pertes, et cela a contribué à **distiller l'idée d'une complicité active entre les groupes djihadistes et l'armée française**, accusée même de les équiper, de les armer. Une rumeur très vite amplifiée et alimentée sur les réseaux sociaux.

L'incapacité de l'armée française à faire reculer durablement les groupes djihadistes, et le **paternalisme des autorités françaises** ont ainsi généralisé la **défiance des populations à l'encontre de l'ancienne métropole**. Ils ont contribué dans le même temps à **légitimer les régimes issus des coups d'État militaires**. Ce rejet a fortement convergé avec celui tout à fait légitime de la longue **tradition néocoloniale d'ingérence française en Afrique**, matérialisée par son **maillage militaire**, le **franc CFA**, sa **diplomatie paternaliste**, la présence encore très importante (malgré la concurrence internationale) des **entreprises françaises**...

Donc l'intervention militaire, qui en 2013 avait permis à la France de se relégitimer au Sahel, s'est finalement retournée contre elle. Comme en parallèle la France a combattu des putschs soutenus par la population (au Mali, au Burkina, au Niger...) et soutenu un putsch impopulaire au Tchad et des dictatures dans plusieurs pays (Cameroun, Congo, Togo, Mauritanie, etc.), l'hypocrisie de sa politique africaine est devenue trop visible. Les **autorités françaises** mettent volontiers cette perte d'influence au Sahel sur le compte des manœuvres informationnelles russes, sans voir que le succès de la propagande sur les réseaux sociaux et la présence de drapeaux russes dans les manifestations sont les symptômes et non la cause du rejet de la politique africaine de la France. Le **paternalisme incurable des autorités françaises** a précipité les ruptures, le rejet de la politique africaine de la France est devenue un carburant très efficace pour mobiliser les citoyen.ne.s africain.e.s qui veulent en finir avec les mécanismes de domination néocoloniaux les plus visibles (tutelle militaire, franc CFA, ingérence politique). Ce qui, dans le langage de la presse française, revient à prendre la France comme "bouc-émissaire commode" (Châtelot).

Quelles sont les raisons de l'échec de Barkhane et de la « guerre contre le terrorisme » ?

La rhétorique simpliste de la "guerre contre le terrorisme" invoqué depuis 2013 a occulté la complexité de la crise malienne et sahélienne. Elle a en particulier éludé les spécificités des mouvements djihadistes, devenus des groupes armés avec un fort ancrage territorial, mêlant revendications religieuses et des formes insurrectionnelles rurales. La France a justifié son intervention par la nécessité d'une réponse internationale face au "djihad global" mais ce faisant, elle a masqué les raisons locales qui permettaient à ces mouvements de prospérer.



Au nom du contre-terrorisme, **la France s'est aussi exonérée des règles de droit national et international**. Paris a multiplié les **assassinats ciblés** et les **bombardements aériens**, en privilégiant l'usage de drones armés à partir de 2020, au risque de commettre de **graves bavures au Mali**, comme c'est le cas pour **le village de Bounti où l'armée française a bombardé par erreur un mariage, tuant 19 civils**. La France a toujours nié cette bavure, pourtant documentée par l'ONU. Les "*victoires tactiques*" dont ont pu se targuer l'armée ou le gouvernement français n'ont pas empêché les groupes armés de se régénérer et ont même alimenté leur renouvellement permanent en suscitant des volontés de vengeance, comme cela avait déjà été le cas en Afghanistan. De plus, les **alliances avec certains groupes armés communautaires mobilisés selon les circonstances** par Barkhane dans la "guerre contre le terrorisme" ont contribué à **ethniciser le conflit** et à le rendre plus meurtrier ou encore à nourrir indirectement des réseaux de trafiquants (cf. *Billets* n°286, mai 2019). Cette approche a été rapidement, et tout au long de l'intervention, dénoncée par des chercheurs, des ONG et des mouvements citoyens qui demandaient que **le militaire soit mis au service d'objectifs politiques** et **intègre la protection des civils comme une priorité**.

Loin d'en tirer les leçons, les autorités françaises imputent l'aggravation de la situation à tous les autres acteurs de la "résolution" de la crise : les "partenaires" européens et africains, les Nations Unies, les puissances rivales, etc. **À les écouter, tout le monde porte une part de responsabilité à l'exception de l'acteur principal de cette guerre**. La plupart des médias n'ont guère été plus critiques pendant de longues années. Lorsqu'il s'agit de **la débâcle américaine en Afghanistan, la question de savoir si les effets délétères d'une ingérence politico-militaire étrangère et de la "guerre contre le terrorisme" avaient contribué à renforcer l'ennemi qu'on prétendait anéantir, les talibans, ne fait guère débat**. Pour la guerre menée au Sahel, en revanche, la question ne semble pas devoir se poser...

Il ne s'agit pas de prétendre que l'État français serait le seul coupable de la situation catastrophique qui prévaut au Sahel et de dédouaner les autres acteurs locaux et internationaux de leurs responsabilités. Mais **certaines modalités de l'intervention française ont eu des effets contre-productifs** :

- la banalisation des assassinats ciblés, le contre-terrorisme aérien et le recours aux drones armés, les procédures de ciblage des djihadistes présumés qui posent question au regard du droit international, les bavures systématiquement niées, la réhabilitation de la contre-insurrection, le recours à des milices communautaires, les illusions de la “guerre psychologique”,
- l’instrumentalisation de l’aide au développement, des formes de *state-building* qui ne disent pas leur nom, un soutien aux pires régimes sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Les djihadistes ont alors beau jeu de se poser en résistants face à une force néocoloniale et à des États qui s’y soumettaient – leur rhétorique en faveur du djihad armé s’en trouve renforcée. De plus, les méthodes du contre-terrorisme soulèvent de graves questions éthiques, et provoquent, en réaction, des effets contraires à ceux qui sont attendus. Les militaires français reprennent volontiers la **métaphore douteuse utilisée par leurs homologues américains ou israéliens** : ils disent “*tondre la pelouse*” (Carayol) périodiquement, reconnaissant implicitement que cette dernière finit par repousser. Certains militaires ont ainsi confié avoir l’impression de mener un combat sans fin : “*Pour un terroriste éliminé, une dizaine d’autres surgissent*” (Barotte), regrettent-ils.

Ce phénomène ne devrait pas être une surprise. Le document qui définit la doctrine française en matière de contre-insurrection est clair sur ce point : “**En contre-insurrection, une stratégie d’attrition est, la plupart du temps, inutile et contre-productive. La base populaire dont disposent les insurgés leur fournit un réservoir de ressources humaines quasi inépuisable**” (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d’expérimentations (CICDE)). Au Sahel, chaque “*neutralisation*” semble ainsi nourrir de nouvelles vocations, selon un processus déjà observé ailleurs, et notamment en Afghanistan. Sur le théâtre d’opération de Barkhane, affirme l’ancien diplomate Laurent Bigot, “*on exécute, parce que c’est bien ça le terme, des djihadistes – enfin des présumés djihadistes – on oublie qu’ils sont le mari, le père, le frère de quelqu’un dans la région. À force de tuer des gens, vous vous mettez à dos des communautés entières, des clans entiers, qui ne vous reconnaissent pas la légitimité d’exécuter un des leurs quand bien même vous leur faites le reproche d’être terroristes*” (Mendès). Déjà pendant les bombardements coloniaux, les bombes éliminaient des rebelles et en créaient des nouveaux (Hippler).

Aujourd’hui, cela ne fait plus guère de doute : la présence et l’action de l’armée française ont contribué à approfondir le problème qu’elle entendait résoudre. “La présence française a été loin d’être stabilisatrice”, note la chercheuse Marielle Debos au sujet du Tchad, “les ingérences ont souvent aggravé les crises que les Français affirmaient vouloir résoudre” (Debos, Powell). Ce constat vaut malheureusement pour bien d’autres pays qui ont eu à subir les ingérences françaises.

Pourquoi la France conserve-t-elle une présence militaire en Afrique ?

Héritage d’un passé colonial proche, la France joue encore aujourd’hui un rôle de puissance militaire en Afrique. Elle a d’ailleurs été longtemps la seule puissance étrangère à maintenir des troupes sur le continent. La France est en effet liée avec plusieurs États africains par des accords de coopération militaire ou de défense, ces derniers étant censés justifier au plan juridique l’ingérence militaire de la France dans ses anciennes colonies.



Fred Marie / Opération Barkhane au Mali

Lors des indépendances africaines autour de 1960, visant à maintenir les pays nouvellement indépendants dans le giron de la France, **l'objectif était de préserver les intérêts économiques de l'ancienne métropole** (pétrole, uranium, bois, etc.), de permettre à celle-ci de **conserver un rang de puissance mondiale** tout en **maintenant les pays africains dans la sphère d'influence occidentale** dans un contexte de Guerre froide. A cette stratégie, il faut ajouter une **forte tradition coloniale** de l'armée et d'une partie de la classe politique française, soucieuses de **défendre "l'Empire"**, teintée d'idéologie au mieux paternaliste, au pire raciste. La France a ainsi pris pour habitude d'**intervenir militairement dans des conflits internes et lorsque ses intérêts sont menacés** (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Comores, ex-Zaïre, Côte d'Ivoire...), d'**encadrer et d'équiper des armées et gardes présidentielles au seul service de dictateurs corrompus mais fidèles aux intérêts français**, allant jusqu'à se rendre **complice de crimes contre l'humanité**, comme au **Congo Brazzaville en 1997- 1999**, voire de **génocide comme au Rwanda en 1994**. Elle a aussi commis des **crimes de guerre en Côte d'Ivoire en 2004**.

Les débats sur la Loi de programmation militaire 2024-2030 sont sans ambiguïté. Si *"les forces de présence française en Afrique doivent évoluer, car elles cristallisent aujourd'hui une partie du sentiment antifrançais sur le continent"*, **il n'est pas question de renoncer à mener des opérations extérieures : "les forces prépositionnées [...] restent fondamentales pour maintenir notre capacité de projection militaire"**. Pas questions non plus de *"remettre en cause entièrement notre présence militaire en Afrique et, par extension, notre influence sur le continent"*, écrivent les députés. Contrairement à une idée répandue dans les milieux anti-impérialistes, les opérations militaires françaises en Afrique **ne sont donc pas nécessairement motivées par les seuls intérêts économiques** directs du pays concerné par l'intervention. En revanche, elles sont **toutes liées à une certaine conception de la "grandeur" de la France dans le monde**. Il s'agit d'une véritable obsession de tous les chefs d'État de la Ve République, très largement partagée par la classe politique jusque dans les rangs de la gauche, et plus encore par les militaires. *"On ne peut pas faire d'impasse sur la protection de nos intérêts stratégiques et sur le rang de la France dans le monde"*, expliquait le chef d'état-major des armées en 2021 (Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat).

Le dispositif militaire et les capacités de projection de la France en Afrique constituent une **"position unique et enviée"**. Cette dernière **"lui confère une influence et une crédibilité incontestable sur nos partenaires dans nos relations diplomatiques"**, estiment les sénateurs (Bockel, Lorgeoux). Les autorités politiques et militaires considèrent que la puissance de la France se mesure à sa capacité d'assumer **"ses responsabilités historiques"**, c'est-à-dire à maintenir l'ordre dans son **"pré carré"**. Un retrait militaire est d'autant moins souhaité qu'on craint que **"les Russes ou les Chinois viennent occuper le vide qu'on aura laissé"** (selon les mots du chef d'état-major des armées rapportés par Elise Vincent).

Quelles sont les conséquences de la présence militaire française en Afrique ?

Les opérations extérieures ont le plus souvent aggravé les conflits que la France prétendait aider à régler. On peut citer Le Tchad, pilier de la coopération militaire française et pourtant en rébellion incessante, ou la Côte d'Ivoire "soutenue" par une opération Licorne qui a figé une partition durable du pays entre 2002 et 2011. De fait, les opérations extérieures et la coopération militaire maintiennent les états africains qui font appel à la France dans une position d'irresponsabilité et de subordination. La coopération militaire ne vise pas à former des armées africaines indépendantes et autonomes, contrairement à l'objectif officiel affiché depuis les indépendances, mais à former des armées supplétives qui peuvent agir aux côtés de l'armée française et qui restent dépendantes d'elle et de sa supériorité technologique (logistique, renseignement, armement, moyens aériens...). Les djihadistes ont alors beau jeu de se poser en résistants face à une force néocoloniale et à un État qui s'y soumet – leur rhétorique en faveur du djihad armé s'en trouve renforcée.



Septembre 2014 à N'Djamena. Levée des drapeaux français et tchadien par des soldats de la force Barkhane. Martin S. Bonner / US Army Africa

L'ingérence militaire française s'accompagne toujours d'une ingérence politique renforcée. Nous pouvons prendre l'exemple du Mali où la France **prend en charge le calendrier des élections** après l'opération Serval en 2013, **soutient le candidat Ibrahim Boubacar Keïta, fait pression pour l'application des accords de paix, s'ingère dans le choix des premiers ministres, met son veto et fait capoter les tentatives de négociation avec certains leaders djihadistes demandées par les conférences nationales.** De même en Côte d'Ivoire pendant l'opération Licorne, la France a mené **des manœuvres incessantes pour déposséder Gbagbo de ses prérogatives présidentielles** et lui **imposer un gouvernement d'union** légitimant la rébellion. Enfin au Tchad comme au Cameroun ou au Congo Brazzaville, la **coopération militaire est synonyme de soutien aux dictatures** et reste massive et continue, malgré **les crimes que les forces de répression** commettent régulièrement contre leur propre population.

Ainsi, depuis 1960, la France a officiellement effectué **plus d'une soixantaine d'interventions militaires en Afrique**, auxquelles il faut **ajouter les interventions officieuses**, sous-traitées à des **mercenaires** (dont les plus connus sont Bob Denard et Paul Barril) et les **interventions secrètes** (menées par les forces spéciales) ou **clandestines** (menées par le service Action de la DGSE). Sous prétexte de protection des populations ou sous couvert d'évacuation de ses ressortissants, et en vertu – ou non, selon son intérêt du moment – d'accords avec les régimes concernés, il s'agit en réalité de **s'ingérer dans les affaires intérieures** d'un pays (protection ou destitution d'un chef d'État) ou de **protéger les intérêts français.**

Enfin, en France même la politique militaire de la France continue à être décidée à l'Élysée et échappe à tout contrôle démocratique. Il existe bien un contrôle parlementaire de forme depuis les amendements constitutionnels de 2008 : le gouvernement est tenu d'informer le Parlement dans les trois jours qui suivent une intervention militaire, et de solliciter son accord pour la prolongation des opérations au-delà de 4 mois. Mais ce contrôle ne s'exerce qu'a posteriori et uniquement sur les interventions les plus longues. Dans la pratique, sont exclues de ces dispositions les interventions secrètes ou clandestines des forces spéciales, véritables gardes prétoriennes à la discrétion de l'Élysée. Cette réforme est d'ailleurs loin d'être appliquée strictement : l'opération Barkhane n'a par exemple jamais fait l'objet d'un vote.

Si l'armée française s'en va, n'y a-t-il pas un risque que le terrorisme reprenne de l'ampleur au Sahel, ou que l'insécurité remonte ?

Selon le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, ce n'est qu'après le départ des troupes françaises du Sahel que les groupes djihadistes auraient repris du poil de la bête : "Il a suffi qu'on nous invite à partir pour que le terrorisme reprenne" répète-t-il en boucle fin septembre 2023. Entre 2013 (début de l'opération Serval) et 2022 (fin de l'opération Barkhane), la situation sécuritaire de la région n'a pourtant pas attendu le départ des militaires français pour se dégrader de manière continue.

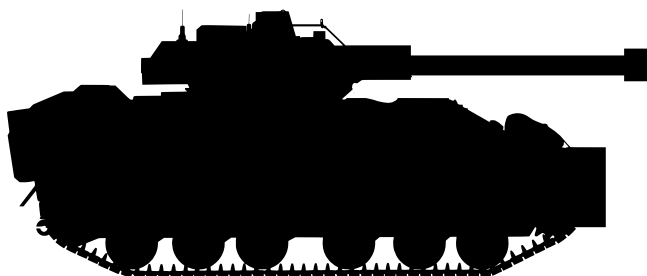


La présence militaire française a fait partie du problème, non de la solution. Cela ne veut pas dire qu'une réponse militaire n'était pas nécessaire face aux groupes djihadistes, mais tant qu'elle était dictée de l'extérieur et selon les modalités que l'on a décrites, ses effets étaient contre-productifs. Il faut, notent un certain nombre d'observateurs et de militants des droits humains, que **la stratégie soit définie de manière endogène et sans ingérence extérieure**, qu'elle soit **subordonnée à des objectifs politiques**, qu'elle **prenne en compte la globalité de la crise sahélienne** et la **multitude de groupes armés**, ainsi que la **protection des civils**, au lieu de **donner lieu à des abus qui aggravent le mal** qu'on prétend combattre.

Enfin la principale racine des désordres de la région, c'est l'absence de réponse aux injustices économiques, politiques et sociales . Cette situation est également liée aux effets du colonialisme et du néo colonialisme qui maintient des États dans une grande dépendance et soutient des régimes uniquement préoccupés de l'enrichissement de la classe dominante.

Quel lien peut-on faire entre Barkhane et les ventes d'armes françaises ?

Parmi les facteurs qui poussent l'État français à recourir systématiquement aux interventions militaires en Afrique pour résoudre des crises, il faut mentionner l'importance des plus hauts officiers dans l'élaboration de la politique africaine de la France et le poids de l'industrie de Défense en France (13 % des emplois industriels selon le ministère des Armées). Dans l'esprit des politiques, l'armée est un outil coûteux auquel il serait absurde de ne pas recourir ; quant aux militaires, ils ne manquent pas de rappeler que l'armée tire des opérations extérieures *“un bénéfice considérable en formation de ses personnels et en retour d'expériences qui contribuent à maintenir sa capacité opérationnelle à un des plus hauts niveaux mondiaux, car une armée qui ne se bat pas perd de sa valeur”* (Pinatel).

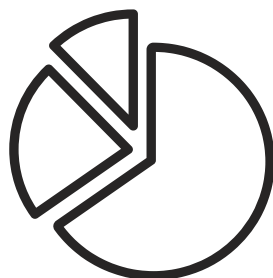


Les opérations militaires jouent également un rôle essentiel pour permettre à **la France de rester sur le podium des plus importants vendeurs d'armes**. Non pas en raison des ventes aux pays dans lesquels la France intervient : même si les petits ruisseaux font les grandes rivières, cela ne représente qu'une très faible part des exportations françaises. Comme l'expliquait Le Drian, les opex *“font pleinement partie de cette dynamique”* en **démontrant “la puissance et la fiabilité” du matériel français**. L'Afrique constitue de ce point de vue pour la France un *“laboratoire opérationnel”* (Fourt) où les militaires peuvent expérimenter non seulement **des doctrines et des techniques de combat**, mais également des **matériels destinés à la vente**.

L'opération Barkhane a ainsi permis de tester des missiles de moyenne portée, des drones terrestres ou des véhicules blindés qui peuvent ensuite être labellisés *“combat proven”* (éprouvé au combat), prérequis quasi-indispensable pour être exportés. Les journalistes spécialisés considèrent que les exportations du Rafale, l'avion de chasse de Dassault, que la France ne parvenait toujours pas à vendre 13 ans après sa première fabrication, n'auraient sans doute pas trouvé preneur sans les guerres en Libye et au Mali. 82 appareils vont ensuite être vendus à l'Égypte, au Qatar et à l'Inde, pour un total de 18,6 milliards d'euros. Selon le Canard Enchaîné, Hollande, en visite à Abu Dhabi (où la France dispose d'une base militaire) au début de l'opération Serval, aurait déclaré à un pilote français : *“Il faudra leur montrer (aux Émirats) toutes les qualités du Rafale [...] C'est aussi un élément très important de votre mission : montrer que les matériels français sont les plus performants. Merci pour votre double mission, à la fois opérationnelle et... commerciale”* (cf. Le Canard Enchaîné, n° 4812).

La France perd-t-elle du terrain en Afrique ?

Oui bien sûr. Qui peut dire le contraire aujourd'hui ? Mais il faut se garder des conclusions hâtives. A travers le soutien populaire dont bénéficient les putschs de l'été 2023, on assiste en ce moment à une contestation populaire de la domination française qui est inédite depuis les années 1950. Donc ça affaiblit forcément la France, ce qui explique la panique qui s'est emparée de la diplomatie française dans la crise au Niger. Mais il est trop tôt pour savoir si cela suffira à mettre à terre le colonialisme français ou si celui-ci va une fois de plus se réinventer, perdurer sous une forme renouvelée.

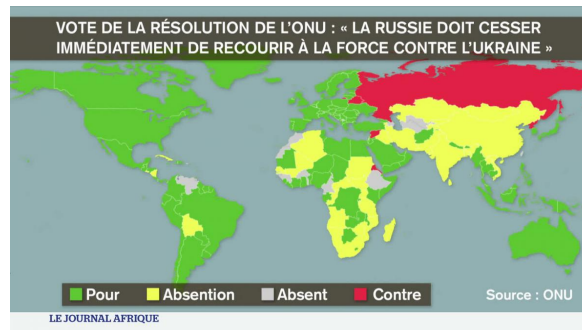


L'érosion de l'influence française en Afrique est donc une réalité sur le temps long, mais ce n'est pas un processus linéaire. D'autre part, un véritable bilan ne pourra être établi qu'au terme d'une période un peu longue : au cours de son histoire, **la présence militaire française en Afrique a, selon les pays, connu des retournements de situation parfois inattendus.** *"Quand on compte le nombre de fois où nous avons quitté l'Afrique et le nombre de fois où nous y sommes retournés depuis les années 50, je pense que ça doit nous inviter tous à une forme de patience"*, soulignait par exemple le ministre des Armées Sébastien Lecornu. De plus, **l'instrument militaire n'est qu'un des moyens qui concourt au maintien de relations de domination, les outils économiques et financiers, à commencer par la dette et le Franc CFA,** restant d'une redoutable efficacité. Enfin, les **discours récurrents sur la mort de la Françafrique** ont souvent eu comme effet, sinon comme objectif, de **masquer ces mécanismes, de freiner les prises de conscience et d'empêcher les mobilisations encore nécessaires.**

La diversification des partenariats et le reflux autoritaire sur le continent africain ne jouent effectivement pas en faveur de ce que l'on appelle les "puissances démocratiques" auxquelles s'identifient la France. Ce qui est intéressant, c'est que le 4 octobre 2023, Catherine Colonna était auditionnée devant la Commission des Affaires Étrangères sur la situation au Gabon et au Niger. Comme pour dédouaner la France d'avoir mauvaise presse au Sahel, elle a cité une série de chiffres qui "prouve" les bonnes actions françaises ailleurs sur le continent africain : "Nos relations avec le reste de l'Afrique sont très bonnes, voire évoluent positivement." a-t-elle dit. "Depuis 2017, la France n'a jamais autant investi dans l'émergence du continent africain." "La France est le seul pays où les investissements en Afrique ont augmenté." Et elle dit surtout "Parler d'effacement au sujet du Gabon est absurde. La France y est très présente. À titre d'exemple, 25 % des emplois du secteur privé y sont fournis par des entreprises françaises".

Le recul de l'influence française ne risque-t-il pas de se traduire par la montée en puissance d'autres impérialismes ? (États-Unis, Chine, Russie...)

La Russie, par exemple, cherche évidemment à tirer un avantage d'une situation difficile pour la France, y compris en donnant un coup de pouce par des interventions sur les réseaux sociaux et des subventions à quelques leaders autoproclamés, mais c'est marginal, c'est une goutte d'eau dans l'océan de la contestation. Et ce type de concurrence impérialiste a toujours existé, d'ailleurs dans les années 1950 les autorités coloniales étaient persuadées que les mouvements indépendantistes étaient de la faute des Anglo-Saxons.

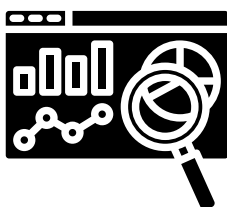


Se focaliser sur la Russie (ou sur les Etats-Unis, ou d'autres) est donc un réflexe paternaliste classique dans la culture coloniale française. Cet argument, lorsqu'il est utilisé par les défenseurs de l'ingérence française en Afrique est de la même nature que l'argument des vendeurs d'armes ou de drogue : si ça n'est pas moi qui le fait, ce sera quelqu'un d'autre... Il revient aussi à **relativiser la nocivité de l'impérialisme français (l'ingérence et la domination du pays des droits de l'homme seraient forcément moins mauvais que celui des autres...)** et **nie les capacités des Africains à assumer leur indépendance** ou à choisir leurs partenaires.

En fait, le terme "influence" est source de confusion car il désigne des choses très différentes. Il peut inclure des relations économiques (commerce, aide au développement, prêts), comme c'est le cas avec la Chine, des relations militaires comme avec le groupe Wagner, et une forme de domination plus générale et diffuse comme c'est le cas avec la France, ou comme tentent de le faire les Etats-Unis ou la Russie. Mais on ne peut pas parler de "Chinafrique" ou de "Russafrique" car c'est faire de façon forcée un parallèle avec la Françafrique, alors que celle-ci correspond historiquement à la façon de préserver le bloc impérial composé de la France et de l'Afrique : c'est en ce sens que ce mot a été utilisé la première fois dans un grand journal français (L'Aurore, ancêtre du Figaro) en août 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Deltombe). **La France savait que son "rang" de "grande puissance" serait difficile à maintenir, elle avait besoin de l'Afrique pour cela, elle avait besoin de préserver cette partie de son empire colonial, même sous une forme institutionnelle différente. La Françafrique correspond donc à une spécificité française, que des journalistes et politiques français veulent effacer en évoquant en miroir les mots Chinafrique ou Russafrique.**

Quels sont les intérêts économiques de la France en Afrique (notamment au Sahel) ?

Les partisans des thèses déclinistes déclament que la France n'a plus d'intérêts économiques en Afrique, en brandissant la baisse des parts de marché tombées de 10 % en 2000 à 5 % aujourd'hui. Mais comme l'explique lui-même Étienne Giros, le président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), les entreprises françaises ne sont pas à plaindre : *“ Il faut pondérer ces données par la forte implantation locale des sociétés françaises, dont les chiffres des filiales n'entrent pas dans les statistiques douanières. Le chiffre d'affaires des membres du CIAN en Afrique illustre bien cela : il s'élève à 60 milliards d'euros par an, ce qui est très important. Et la France se maintient dans les trois ou quatre premiers partenaires commerciaux du continent selon les années, et le 2e investisseur (en stock d'IDE, investissements directs à l'étranger) après la Grande-Bretagne. On a connu des "chutes" plus douloureuses ! ”* (Giros).



En réalité, **les parts de marché françaises ont baissé en pourcentage mais augmenté en valeur absolue, dans un marché africain en forte croissance.** « Il vaut mieux avoir 25 % d'une tarte qui fait un mètre de diamètre, que 50 % d'une tarte qui fait 30 cm de diamètre », expliquait déjà le précédent patron du CIAN il y a quelques années. Si **de nouveaux concurrents** (Chine, Turquie, Brésil...) sont venus **bousculer des monopoles français hérités de la période coloniale**, de nombreuses entreprises françaises continuent de prospérer en Afrique (Total, Bouygues, Orange, Suez, CMA-CGM, Eiffage, Auchan, Carrefour...) et les **rapports parlementaires** viennent régulièrement plaider pour que **ces intérêts continuent d'être défendus.**

Ces entreprises bénéficient ainsi de fréquents traitements de faveur par divers mécanismes : marchés liés à l'aide publique au développement (APD) ou à la conversion des dettes africaines (C2D), ou simples pressions des autorités françaises pour l'obtention de marchés de gré à gré, sans appel d'offre. Enfin le système du franc CFA leur permet de rapatrier leurs bénéfices sans risque de change, compte tenu de l'indexation sur l'euro. La réforme du franc CFA de 2021 (qui n'a concerné que la zone d'Afrique de l'Ouest et pas l'Afrique centrale), en fait de rupture vantée par Macron, s'est révélée surtout cosmétique. La France continue d'exercer un droit de regard sur la Banque centrale ouest africaine et la politique économique des États africains au nom de son rôle de garant de la libre convertibilité entre le CFA et l'euro.

Pourquoi tant de coups d'États ces dernières années en Afrique ?

Lorsque des processus électoraux sont organisés par des dictatures ou des régimes gangrenés par le clientélisme et la corruption, comme une simple formalité visant à prolonger le pouvoir politique, le coup d'État peut s'imposer comme le seul moyen d'ouvrir une alternative. C'est ce qu'il s'est passé :



en Guinée : Alpha Condé voulait s'accrocher au pouvoir.



au Gabon : considéré par la famille Bongo comme sa priorité.



au Niger, où le Président Bazoum, "nouvellement" élu en 2021, incarnait la continuité avec son prédécesseur, dont il a été le ministre de l'Intérieur et le dauphin désigné.



au Mali et au Burkina Faso, où le premier coup d'État a balayé un président réélu quelques années plus tôt, et un second coup d'État a prétendu "corriger" la trajectoire de la transition politique engagée car celle-ci n'affichait pas suffisamment de rupture avec ce qui se faisait avant le premier putsch.



Dans les pays du Sahel engagés depuis une décennie dans la "**guerre contre le terrorisme**" aux côtés de la France, une **logique quasi exclusivement sécuritaire a prévalu**. Elle a parfois été imposée de l'extérieur **contre les logiques nationales**, a échoué à venir à bout des groupes djihadistes, et leur a même permis de recruter davantage. En revanche, elle a contribué à **renforcer le rôle, le pouvoir et l'importance politique des militaires**. Dans ces pays, les putschistes ont bénéficié de la disgrâce des régimes civils, souvent gangrenés par la corruption, incapables d'apporter des réponses aux crises sociale et sécuritaire touchant une part grandissante de la population, et considérés comme d'abord soumis aux intérêts des occidentaux. Ce discrédit a été alimenté par l'**échec des ingérences militaires étrangères** à laquelle les présidents africains avaient – de plus ou moins bon gré – fait appel.

Le dernier phénomène a alimenté une forte réaction de soutien populaire aux putschs, perçus comme un moyen de se réapproprier une souveraineté confisquée par des élites soutenues par la France. A chaque fois, on a observé un rejet de la politique africaine de la France, qui est même devenu un levier utilisé par les militaires au pouvoir pour se forger une légitimité : ce n'est pas un sentiment anti-français, c'est un mouvement patriotique de lutte contre le néocolonialisme de la France, à l'instar des mouvements de lutte anticoloniaux des années 1950... qui étaient déjà accusés de traduire un "sentiment anti-français".

Pourquoi la France, qui semblait si bien accueillie en 2013 au Mali, est-elle aujourd'hui si contestée dans tout le Sahel ? Qu'est-ce que ce "sentiment anti-français" ?

En 2013 en effet, les Maliens et les Maliennes accueillent les militaires français en libérateurs. Il y a eu un mensonge initial, sur la prétendue menace djihadiste concernant Bamako en janvier 2013. On sait, depuis, que cette menace a été artificiellement gonflée à partir d'un mouvement de groupes armés dans le centre du pays. Les promoteurs d'une réponse "forte" à l'effondrement du nord du Mali pensaient que l'ordre y serait vite rétabli.



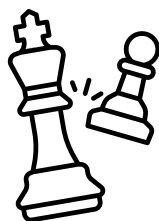
Mais il est évidemment impossible d'apporter une réponse exclusivement militaire au phénomène djihadiste. **L'échec de la "guerre contre le terrorisme" au Sahel était prévisible**, surtout après ce qui s'est passé en Irak puis en Afghanistan. La présence d'une **force militaire étrangère** de plus en plus **perçue comme une force d'occupation** a servi d'argument pour la propagande des groupes armés, et ceux-ci ont concentré leurs attaques sur les forces nationales, moins bien équipées et aguerries que les forces françaises : cela leur permettait de subir moins de pertes, et cela a contribué à **distiller l'idée d'une complicité active entre les groupes djihadistes et l'armée française**, accusée même de les équiper, de les armer. Une rumeur très vite amplifiée et alimentée sur les réseaux sociaux.

L'incapacité de l'armée française à faire reculer durablement les groupes djihadistes, et le **paternalisme des autorités françaises** ont ainsi généralisé la **défiance des populations à l'encontre de l'ancienne métropole**. Ils ont contribué dans le même temps à **légitimer les régimes issus des coups d'État militaires**. Ce rejet a fortement convergé avec celui tout à fait légitime de la longue **tradition néocoloniale d'ingérence française en Afrique**, matérialisée par son **maillage militaire**, le **franc CFA**, sa **diplomatie paternaliste**, la présence encore très importante (malgré la concurrence internationale) des **entreprises françaises**...

Donc l'intervention militaire, qui en 2013 avait permis à la France de se relégitimer au Sahel, s'est finalement retournée contre elle. Comme en parallèle la France a combattu des putschs soutenus par la population (au Mali, au Burkina, au Niger...) et soutenu un putsch impopulaire au Tchad et des dictatures dans plusieurs pays (Cameroun, Congo, Togo, Mauritanie, etc.), l'hypocrisie de sa politique africaine est devenue trop visible. Les **autorités françaises** mettent volontiers cette perte d'influence au Sahel sur le compte des manœuvres informationnelles russes, sans voir que le succès de la propagande sur les réseaux sociaux et la présence de drapeaux russes dans les manifestations sont les symptômes et non la cause du rejet de la politique africaine de la France. Le **paternalisme incurable des autorités françaises** a précipité les ruptures, le rejet de la politique africaine de la France est devenue un carburant très efficace pour mobiliser les citoyen.ne.s africain.e.s qui veulent en finir avec les mécanismes de domination néocoloniaux les plus visibles (tutelle militaire, franc CFA, ingérence politique). Ce qui, dans le langage de la presse française, revient à prendre la France comme "bouc-émissaire commode" (Châtelot).

Quelles sont les raisons de l'échec de Barkhane et de la « guerre contre le terrorisme » ?

La rhétorique simpliste de la "guerre contre le terrorisme" invoqué depuis 2013 a occulté la complexité de la crise malienne et sahélienne. Elle a en particulier éludé les spécificités des mouvements djihadistes, devenus des groupes armés avec un fort ancrage territorial, mêlant revendications religieuses et des formes insurrectionnelles rurales. La France a justifié son intervention par la nécessité d'une réponse internationale face au "djihad global" mais ce faisant, elle a masqué les raisons locales qui permettaient à ces mouvements de prospérer.



Au nom du contre-terrorisme, **la France s'est aussi exonérée des règles de droit national et international**. Paris a multiplié les **assassinats ciblés** et les **bombardements aériens**, en privilégiant l'usage de drones armés à partir de 2020, au risque de commettre de **graves bavures au Mali**, comme c'est le cas pour **le village de Bounti où l'armée française a bombardé par erreur un mariage, tuant 19 civils**. La France a toujours nié cette bavure, pourtant documentée par l'ONU. Les "*victoires tactiques*" dont ont pu se targuer l'armée ou le gouvernement français n'ont pas empêché les groupes armés de se régénérer et ont même alimenté leur renouvellement permanent en suscitant des volontés de vengeance, comme cela avait déjà été le cas en Afghanistan. De plus, les **alliances avec certains groupes armés communautaires mobilisés selon les circonstances** par Barkhane dans la "guerre contre le terrorisme" ont contribué à **ethnicher le conflit** et à le rendre plus meurtrier ou encore à nourrir indirectement des réseaux de trafiquants (cf. *Billets* n°286, mai 2019). Cette approche a été rapidement, et tout au long de l'intervention, dénoncée par des chercheurs, des ONG et des mouvements citoyens qui demandaient que **le militaire soit mis au service d'objectifs politiques** et **intègre la protection des civils comme une priorité**.

Loin d'en tirer les leçons, les autorités françaises imputent l'aggravation de la situation à tous les autres acteurs de la "résolution" de la crise : les "partenaires" européens et africains, les Nations Unies, les puissances rivales, etc. **À les écouter, tout le monde porte une part de responsabilité à l'exception de l'acteur principal de cette guerre**. La plupart des médias n'ont guère été plus critiques pendant de longues années. Lorsqu'il s'agit de **la débâcle américaine en Afghanistan, la question de savoir si les effets délétères d'une ingérence politico-militaire étrangère et de la "guerre contre le terrorisme" avaient contribué à renforcer l'ennemi qu'on prétendait anéantir, les talibans, ne fait guère débat**. Pour la guerre menée au Sahel, en revanche, la question ne semble pas devoir se poser...

Il ne s'agit pas de prétendre que l'État français serait le seul coupable de la situation catastrophique qui prévaut au Sahel et de dédouaner les autres acteurs locaux et internationaux de leurs responsabilités. Mais **certaines modalités de l'intervention française ont eu des effets contre-productifs** :

- la banalisation des assassinats ciblés, le contre-terrorisme aérien et le recours aux drones armés, les procédures de ciblage des djihadistes présumés qui posent question au regard du droit international, les bavures systématiquement niées, la réhabilitation de la contre-insurrection, le recours à des milices communautaires, les illusions de la “guerre psychologique”,
- l’instrumentalisation de l’aide au développement, des formes de *state-building* qui ne disent pas leur nom, un soutien aux pires régimes sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Les djihadistes ont alors beau jeu de se poser en résistants face à une force néocoloniale et à des États qui s’y soumettaient – leur rhétorique en faveur du djihad armé s’en trouve renforcée. De plus, les méthodes du contre-terrorisme soulèvent de graves questions éthiques, et provoquent, en réaction, des effets contraires à ceux qui sont attendus. Les militaires français reprennent volontiers la **métaphore douteuse utilisée par leurs homologues américains ou israéliens** : ils disent “*tondre la pelouse*” (Carayol) périodiquement, reconnaissant implicitement que cette dernière finit par repousser. Certains militaires ont ainsi confié avoir l’impression de mener un combat sans fin : “*Pour un terroriste éliminé, une dizaine d’autres surgissent*” (Barotte), regrettent-ils.

Ce phénomène ne devrait pas être une surprise. Le document qui définit la doctrine française en matière de contre-insurrection est clair sur ce point : “**En contre-insurrection, une stratégie d’attrition est, la plupart du temps, inutile et contre-productive. La base populaire dont disposent les insurgés leur fournit un réservoir de ressources humaines quasi inépuisable**” (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d’expérimentations (CICDE)). Au Sahel, chaque “*neutralisation*” semble ainsi nourrir de nouvelles vocations, selon un processus déjà observé ailleurs, et notamment en Afghanistan. Sur le théâtre d’opération de Barkhane, affirme l’ancien diplomate Laurent Bigot, “*on exécute, parce que c’est bien ça le terme, des djihadistes – enfin des présumés djihadistes – on oublie qu’ils sont le mari, le père, le frère de quelqu’un dans la région. À force de tuer des gens, vous vous mettez à dos des communautés entières, des clans entiers, qui ne vous reconnaissent pas la légitimité d’exécuter un des leurs quand bien même vous leur faites le reproche d’être terroristes*” (Mendès). Déjà pendant les bombardements coloniaux, les bombes éliminaient des rebelles et en créaient des nouveaux (Hippler).

Aujourd’hui, cela ne fait plus guère de doute : la présence et l’action de l’armée française ont contribué à approfondir le problème qu’elle entendait résoudre. “La présence française a été loin d’être stabilisatrice”, note la chercheuse Marielle Debos au sujet du Tchad, “les ingérences ont souvent aggravé les crises que les Français affirmaient vouloir résoudre” (Debos, Powell). Ce constat vaut malheureusement pour bien d’autres pays qui ont eu à subir les ingérences françaises.

Pourquoi la France conserve-t-elle une présence militaire en Afrique ?

Héritage d’un passé colonial proche, la France joue encore aujourd’hui un rôle de puissance militaire en Afrique. Elle a d’ailleurs été longtemps la seule puissance étrangère à maintenir des troupes sur le continent. La France est en effet liée avec plusieurs États africains par des accords de coopération militaire ou de défense, ces derniers étant censés justifier au plan juridique l’ingérence militaire de la France dans ses anciennes colonies.



Fred Marie / Opération Barkhane au Mali

Lors des indépendances africaines autour de 1960, visant à maintenir les pays nouvellement indépendants dans le giron de la France, **l'objectif était de préserver les intérêts économiques de l'ancienne métropole** (pétrole, uranium, bois, etc.), de permettre à celle-ci de **conserver un rang de puissance mondiale** tout en **maintenant les pays africains dans la sphère d'influence occidentale** dans un contexte de Guerre froide. A cette stratégie, il faut ajouter une **forte tradition coloniale** de l'armée et d'une partie de la classe politique française, soucieuses de **défendre "l'Empire"**, teintée d'idéologie au mieux paternaliste, au pire raciste. La France a ainsi pris pour habitude d'**intervenir militairement dans des conflits internes et lorsque ses intérêts sont menacés** (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Comores, ex-Zaïre, Côte d'Ivoire...), d'**encadrer et d'équiper des armées et gardes présidentielles au seul service de dictateurs corrompus mais fidèles aux intérêts français**, allant jusqu'à se rendre **complice de crimes contre l'humanité**, comme au **Congo Brazzaville en 1997- 1999**, voire de **génocide comme au Rwanda en 1994**. Elle a aussi commis des **crimes de guerre en Côte d'Ivoire en 2004**.

Les débats sur la Loi de programmation militaire 2024-2030 sont sans ambiguïté. Si *"les forces de présence française en Afrique doivent évoluer, car elles cristallisent aujourd'hui une partie du sentiment antifrançais sur le continent"*, **il n'est pas question de renoncer à mener des opérations extérieures : "les forces prépositionnées [...] restent fondamentales pour maintenir notre capacité de projection militaire"**. Pas questions non plus de *"remettre en cause entièrement notre présence militaire en Afrique et, par extension, notre influence sur le continent"*, écrivent les députés. Contrairement à une idée répandue dans les milieux anti-impérialistes, les opérations militaires françaises en Afrique **ne sont donc pas nécessairement motivées par les seuls intérêts économiques** directs du pays concerné par l'intervention. En revanche, elles sont **toutes liées à une certaine conception de la "grandeur" de la France dans le monde**. Il s'agit d'une véritable obsession de tous les chefs d'État de la Ve République, très largement partagée par la classe politique jusque dans les rangs de la gauche, et plus encore par les militaires. *"On ne peut pas faire d'impasse sur la protection de nos intérêts stratégiques et sur le rang de la France dans le monde"*, expliquait le chef d'état-major des armées en 2021 (Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat).

Le dispositif militaire et les capacités de projection de la France en Afrique constituent une **"position unique et enviable"**. Cette dernière **"lui confère une influence et une crédibilité incontestable sur nos partenaires dans nos relations diplomatiques"**, estiment les sénateurs (Bockel, Lorgeoux). Les autorités politiques et militaires considèrent que la puissance de la France se mesure à sa capacité d'assumer **"ses responsabilités historiques"**, c'est-à-dire à maintenir l'ordre dans son **"pré carré"**. Un retrait militaire est d'autant moins souhaité qu'on craint que **"les Russes ou les Chinois viennent occuper le vide qu'on aura laissé"** (selon les mots du chef d'état-major des armées rapportés par Elise Vincent).

Quelles sont les conséquences de la présence militaire française en Afrique ?

Les opérations extérieures ont le plus souvent aggravé les conflits que la France prétendait aider à régler. On peut citer Le Tchad, pilier de la coopération militaire française et pourtant en rébellion incessante, ou la Côte d'Ivoire "soutenue" par une opération Licorne qui a figé une partition durable du pays entre 2002 et 2011. De fait, les opérations extérieures et la coopération militaire maintiennent les états africains qui font appel à la France dans une position d'irresponsabilité et de subordination. La coopération militaire ne vise pas à former des armées africaines indépendantes et autonomes, contrairement à l'objectif officiel affiché depuis les indépendances, mais à former des armées supplétives qui peuvent agir aux côtés de l'armée française et qui restent dépendantes d'elle et de sa supériorité technologique (logistique, renseignement, armement, moyens aériens...). Les djihadistes ont alors beau jeu de se poser en résistants face à une force néocoloniale et à un État qui s'y soumet – leur rhétorique en faveur du djihad armé s'en trouve renforcée.



Septembre 2014 à N'Djamena. Levée des drapeaux français et tchadien par des soldats de la force Barkhane. Martin S. Bonner / US Army Africa

L'ingérence militaire française s'accompagne toujours d'une ingérence politique renforcée. Nous pouvons prendre l'exemple du Mali où la France **prend en charge le calendrier des élections** après l'opération Serval en 2013, **soutient le candidat Ibrahim Boubacar Keïta, fait pression pour l'application des accords de paix, s'ingère dans le choix des premiers ministres, met son veto et fait capoter les tentatives de négociation avec certains leaders djihadistes demandées par les conférences nationales.** De même en Côte d'Ivoire pendant l'opération Licorne, la France a mené **des manœuvres incessantes pour déposséder Gbagbo de ses prérogatives présidentielles** et lui **imposer un gouvernement d'union** légitimant la rébellion. Enfin au Tchad comme au Cameroun ou au Congo Brazzaville, la **coopération militaire est synonyme de soutien aux dictatures** et reste massive et continue, malgré **les crimes que les forces de répression** commettent régulièrement contre leur propre population.

Ainsi, depuis 1960, la France a officiellement effectué **plus d'une soixantaine d'interventions militaires en Afrique**, auxquelles il faut **ajouter les interventions officieuses**, sous-traitées à des **mercenaires** (dont les plus connus sont Bob Denard et Paul Barril) et les **interventions secrètes** (menées par les forces spéciales) ou **clandestines** (menées par le service Action de la DGSE). Sous prétexte de protection des populations ou sous couvert d'évacuation de ses ressortissants, et en vertu – ou non, selon son intérêt du moment – d'accords avec les régimes concernés, il s'agit en réalité de **s'ingérer dans les affaires intérieures** d'un pays (protection ou destitution d'un chef d'État) ou de **protéger les intérêts français.**

Enfin, en France même la politique militaire de la France continue à être décidée à l'Élysée et échappe à tout contrôle démocratique. Il existe bien un contrôle parlementaire de forme depuis les amendements constitutionnels de 2008 : le gouvernement est tenu d'informer le Parlement dans les trois jours qui suivent une intervention militaire, et de solliciter son accord pour la prolongation des opérations au-delà de 4 mois. Mais ce contrôle ne s'exerce qu'a posteriori et uniquement sur les interventions les plus longues. Dans la pratique, sont exclues de ces dispositions les interventions secrètes ou clandestines des forces spéciales, véritables gardes prétoriennes à la discrétion de l'Élysée. Cette réforme est d'ailleurs loin d'être appliquée strictement : l'opération Barkhane n'a par exemple jamais fait l'objet d'un vote.

Si l'armée française s'en va, n'y a-t-il pas un risque que le terrorisme reprenne de l'ampleur au Sahel, ou que l'insécurité remonte ?

Selon le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, ce n'est qu'après le départ des troupes françaises du Sahel que les groupes djihadistes auraient repris du poil de la bête : "Il a suffi qu'on nous invite à partir pour que le terrorisme reprenne" répète-t-il en boucle fin septembre 2023. Entre 2013 (début de l'opération Serval) et 2022 (fin de l'opération Barkhane), la situation sécuritaire de la région n'a pourtant pas attendu le départ des militaires français pour se dégrader de manière continue.

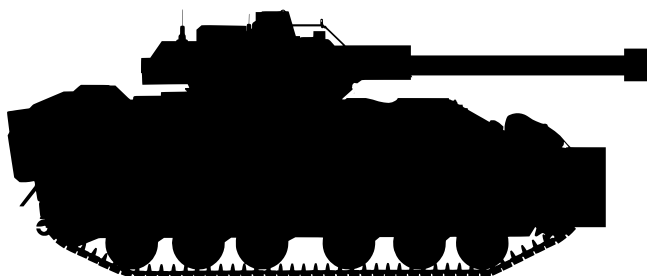


La présence militaire française a fait partie du problème, non de la solution. Cela ne veut pas dire qu'une réponse militaire n'était pas nécessaire face aux groupes djihadistes, mais tant qu'elle était dictée de l'extérieur et selon les modalités que l'on a décrites, ses effets étaient contre-productifs. Il faut, notent un certain nombre d'observateurs et de militants des droits humains, que **la stratégie soit définie de manière endogène et sans ingérence extérieure**, qu'elle soit **subordonnée à des objectifs politiques**, qu'elle **prenne en compte la globalité de la crise sahélienne** et la **multitude de groupes armés**, ainsi que la **protection des civils**, au lieu de **donner lieu à des abus qui aggravent le mal** qu'on prétend combattre.

Enfin la principale racine des désordres de la région, c'est l'absence de réponse aux injustices économiques, politiques et sociales . Cette situation est également liée aux effets du colonialisme et du néo colonialisme qui maintient des États dans une grande dépendance et soutient des régimes uniquement préoccupés de l'enrichissement de la classe dominante.

Quel lien peut-on faire entre Barkhane et les ventes d'armes françaises ?

Parmi les facteurs qui poussent l'État français à recourir systématiquement aux interventions militaires en Afrique pour résoudre des crises, il faut mentionner l'importance des plus hauts officiers dans l'élaboration de la politique africaine de la France et le poids de l'industrie de Défense en France (13 % des emplois industriels selon le ministère des Armées). Dans l'esprit des politiques, l'armée est un outil coûteux auquel il serait absurde de ne pas recourir ; quant aux militaires, ils ne manquent pas de rappeler que l'armée tire des opérations extérieures *“un bénéfice considérable en formation de ses personnels et en retour d'expériences qui contribuent à maintenir sa capacité opérationnelle à un des plus hauts niveaux mondiaux, car une armée qui ne se bat pas perd de sa valeur”* (Pinatel).

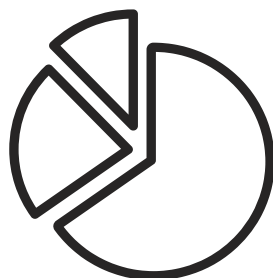


Les opérations militaires jouent également un rôle essentiel pour permettre à **la France de rester sur le podium des plus importants vendeurs d'armes**. Non pas en raison des ventes aux pays dans lesquels la France intervient : même si les petits ruisseaux font les grandes rivières, cela ne représente qu'une très faible part des exportations françaises. Comme l'expliquait Le Drian, les opex *“font pleinement partie de cette dynamique”* en **démontrant “la puissance et la fiabilité” du matériel français**. L'Afrique constitue de ce point de vue pour la France un *“laboratoire opérationnel”* (Fourt) où les militaires peuvent expérimenter non seulement **des doctrines et des techniques de combat**, mais également des **matériels destinés à la vente**.

L'opération Barkhane a ainsi permis de tester des missiles de moyenne portée, des drones terrestres ou des véhicules blindés qui peuvent ensuite être labellisés *“combat proven”* (éprouvé au combat), prérequis quasi-indispensable pour être exportés. Les journalistes spécialisés considèrent que les exportations du Rafale, l'avion de chasse de Dassault, que la France ne parvenait toujours pas à vendre 13 ans après sa première fabrication, n'auraient sans doute pas trouvé preneur sans les guerres en Libye et au Mali. 82 appareils vont ensuite être vendus à l'Égypte, au Qatar et à l'Inde, pour un total de 18,6 milliards d'euros. Selon le Canard Enchaîné, Hollande, en visite à Abu Dhabi (où la France dispose d'une base militaire) au début de l'opération Serval, aurait déclaré à un pilote français : *“Il faudra leur montrer (aux Émirats) toutes les qualités du Rafale [...] C'est aussi un élément très important de votre mission : montrer que les matériels français sont les plus performants. Merci pour votre double mission, à la fois opérationnelle et... commerciale”* (cf. Le Canard Enchaîné, n° 4812).

La France perd-t-elle du terrain en Afrique ?

Oui bien sûr. Qui peut dire le contraire aujourd'hui ? Mais il faut se garder des conclusions hâtives. A travers le soutien populaire dont bénéficient les putschs de l'été 2023, on assiste en ce moment à une contestation populaire de la domination française qui est inédite depuis les années 1950. Donc ça affaiblit forcément la France, ce qui explique la panique qui s'est emparée de la diplomatie française dans la crise au Niger. Mais il est trop tôt pour savoir si cela suffira à mettre à terre le colonialisme français ou si celui-ci va une fois de plus se réinventer, perdurer sous une forme renouvelée.

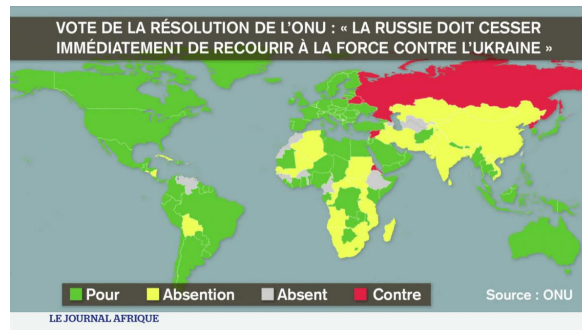


L'érosion de l'influence française en Afrique est donc une réalité sur le temps long, mais ce n'est pas un processus linéaire. D'autre part, un véritable bilan ne pourra être établi qu'au terme d'une période un peu longue : au cours de son histoire, **la présence militaire française en Afrique a, selon les pays, connu des retournements de situation parfois inattendus.** *"Quand on compte le nombre de fois où nous avons quitté l'Afrique et le nombre de fois où nous y sommes retournés depuis les années 50, je pense que ça doit nous inviter tous à une forme de patience"*, soulignait par exemple le ministre des Armées Sébastien Lecornu. De plus, **l'instrument militaire n'est qu'un des moyens qui concourt au maintien de relations de domination, les outils économiques et financiers, à commencer par la dette et le Franc CFA,** restant d'une redoutable efficacité. Enfin, les **discours récurrents sur la mort de la Françafrique** ont souvent eu comme effet, sinon comme objectif, de **masquer ces mécanismes, de freiner les prises de conscience et d'empêcher les mobilisations encore nécessaires.**

La diversification des partenariats et le reflux autoritaire sur le continent africain ne jouent effectivement pas en faveur de ce que l'on appelle les "puissances démocratiques" auxquelles s'identifient la France. Ce qui est intéressant, c'est que le 4 octobre 2023, Catherine Colonna était auditionnée devant la Commission des Affaires Étrangères sur la situation au Gabon et au Niger. Comme pour dédouaner la France d'avoir mauvaise presse au Sahel, elle a cité une série de chiffres qui "prouve" les bonnes actions françaises ailleurs sur le continent africain : "Nos relations avec le reste de l'Afrique sont très bonnes, voire évoluent positivement." a-t-elle dit. "Depuis 2017, la France n'a jamais autant investi dans l'émergence du continent africain." "La France est le seul pays où les investissements en Afrique ont augmenté." Et elle dit surtout "Parler d'effacement au sujet du Gabon est absurde. La France y est très présente. À titre d'exemple, 25 % des emplois du secteur privé y sont fournis par des entreprises françaises".

Le recul de l'influence française ne risque-t-il pas de se traduire par la montée en puissance d'autres impérialismes ? (États-Unis, Chine, Russie...)

La Russie, par exemple, cherche évidemment à tirer un avantage d'une situation difficile pour la France, y compris en donnant un coup de pouce par des interventions sur les réseaux sociaux et des subventions à quelques leaders autoproclamés, mais c'est marginal, c'est une goutte d'eau dans l'océan de la contestation. Et ce type de concurrence impérialiste a toujours existé, d'ailleurs dans les années 1950 les autorités coloniales étaient persuadées que les mouvements indépendantistes étaient de la faute des Anglo-Saxons.

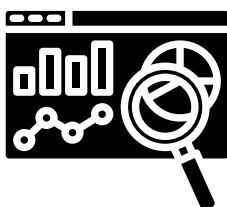


Se focaliser sur la Russie (ou sur les États-Unis, ou d'autres) est donc un réflexe paternaliste classique dans la culture coloniale française. Cet argument, lorsqu'il est utilisé par les défenseurs de l'ingérence française en Afrique est de la même nature que l'argument des vendeurs d'armes ou de drogue : si ça n'est pas moi qui le fait, ce sera quelqu'un d'autre... Il revient aussi à **relativiser la nocivité de l'impérialisme français (l'ingérence et la domination du pays des droits de l'homme seraient forcément moins mauvais que celui des autres...)** et **nie les capacités des Africains à assumer leur indépendance** ou à choisir leurs partenaires.

En fait, le terme "influence" est source de confusion car il désigne des choses très différentes. Il peut inclure des relations économiques (commerce, aide au développement, prêts), comme c'est le cas avec la Chine, des relations militaires comme avec le groupe Wagner, et une forme de domination plus générale et diffuse comme c'est le cas avec la France, ou comme tentent de le faire les États-Unis ou la Russie. Mais on ne peut pas parler de "Chinafrique" ou de "Russafrique" car c'est faire de façon forcée un parallèle avec la Françafrique, alors que celle-ci correspond historiquement à la façon de préserver le bloc impérial composé de la France et de l'Afrique : c'est en ce sens que ce mot a été utilisé la première fois dans un grand journal français (L'Aurore, ancêtre du Figaro) en août 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Deltombe). **La France savait que son "rang" de "grande puissance" serait difficile à maintenir, elle avait besoin de l'Afrique pour cela, elle avait besoin de préserver cette partie de son empire colonial, même sous une forme institutionnelle différente. La Françafrique correspond donc à une spécificité française, que des journalistes et politiques français veulent effacer en évoquant en miroir les mots Chinafrique ou Russafrique.**

Quels sont les intérêts économiques de la France en Afrique (notamment au Sahel) ?

Les partisans des thèses déclinistes déclament que la France n'a plus d'intérêts économiques en Afrique, en brandissant la baisse des parts de marché tombées de 10 % en 2000 à 5 % aujourd'hui. Mais comme l'explique lui-même Étienne Giros, le président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), les entreprises françaises ne sont pas à plaindre : *“ Il faut pondérer ces données par la forte implantation locale des sociétés françaises, dont les chiffres des filiales n'entrent pas dans les statistiques douanières. Le chiffre d'affaires des membres du CIAN en Afrique illustre bien cela : il s'élève à 60 milliards d'euros par an, ce qui est très important. Et la France se maintient dans les trois ou quatre premiers partenaires commerciaux du continent selon les années, et le 2e investisseur (en stock d'IDE, investissements directs à l'étranger) après la Grande-Bretagne. On a connu des "chutes" plus douloureuses ! ”* (Giros).



En réalité, **les parts de marché françaises ont baissé en pourcentage mais augmenté en valeur absolue, dans un marché africain en forte croissance.** « *Il vaut mieux avoir 25 % d'une tarte qui fait un mètre de diamètre, que 50 % d'une tarte qui fait 30 cm de diamètre* », expliquait déjà le précédent patron du CIAN il y a quelques années. Si **de nouveaux concurrents** (Chine, Turquie, Brésil...) sont venus **bousculer des monopoles français hérités de la période coloniale**, de nombreuses entreprises françaises continuent de prospérer en Afrique (Total, Bouygues, Orange, Suez, CMA-CGM, Eiffage, Auchan, Carrefour...) et les **rapports parlementaires** viennent régulièrement plaider pour que **ces intérêts continuent d'être défendus.**

Ces entreprises bénéficient ainsi de fréquents traitements de faveur par divers mécanismes : marchés liés à l'aide publique au développement (APD) ou à la conversion des dettes africaines (C2D), ou simples pressions des autorités françaises pour l'obtention de marchés de gré à gré, sans appel d'offre. Enfin le système du franc CFA leur permet de rapatrier leurs bénéfices sans risque de change, compte tenu de l'indexation sur l'euro. La réforme du franc CFA de 2021 (qui n'a concerné que la zone d'Afrique de l'Ouest et pas l'Afrique centrale), en fait de rupture vantée par Macron, s'est révélée surtout cosmétique. La France continue d'exercer un droit de regard sur la Banque centrale ouest africaine et la politique économique des États africains au nom de son rôle de garant de la libre convertibilité entre le CFA et l'euro.

Les intérêts français au Niger : uranium et base militaire

Le Niger a longtemps été un fournisseur d'uranium stratégique pour la France. Mais EDF a depuis diversifié ses approvisionnements pour faire tourner les centrales françaises et le Niger n'est plus aussi stratégique. De 2005 à 2020, le Niger était encore le cinquième fournisseur de la France répondant à environ 18 % de ses besoins. (La part provenant du Niger est toutefois difficile à évaluer réellement : le secret est maintenu par EDF, et le trajet de l'uranium qui peut être enrichi dans d'autres pays que la France masque parfois son origine réelle. Orano (anciennement Areva, plus anciennement encore COGEMA) a aussi diversifié ses gisements sur la planète (Kazakhstan 39 % de la production 2020-2021, au Niger 31 % et au Canada 30 % et n'est plus le seul fournisseur d'EDF. Mais l'entreprise a besoin du Niger pour ses contrats d'exportations à destination d'autres pays.

Deux gisements étaient exploités depuis les années 1970 par les filiales d'Orano. La COMINAK a cessé l'exploitation en 2021 (sans que les problèmes écologiques et sanitaires ne soient réellement traités). Ne reste à ce jour que la SOMAÏR dont les coûts de production sont élevés. Mais Orano possède un troisième gisement, difficilement acquis en 2008, qui n'est pas exploité mais jalousement conservé depuis. Imouraren est décrit comme le deuxième gisement africains en taille, mais la faible teneur en uranium rend son exploitation peu rentable si les cours sur le marché sont trop bas. Orano étudie actuellement la possibilité d'extraire l'uranium par pompage, selon la méthode In-Situ Recovery (ISR) utilisée au Kazakhstan, consistant à injecter une solution d'acide dans la roche. La production d'uranium a été stoppée fin août, non en raison des tensions entre la France et le Niger (Orano est pourtant une entreprise à capitaux publics), mais à cause du blocus économique imposé par la CEDEAO.

Enfin, si le nucléaire civil français a diversifié son approvisionnement, l'uranium à usage militaire semble toujours provenir en totalité du Niger. Le Niger accepte en effet de fournir, contrairement à d'autres pays, un uranium dit "libre d'emploi", c'est-à-dire non soumis au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et sur lequel la France peut maintenir le "secret défense".

Des intérêts économiques régionaux

La question des ressortissants français présents en Afrique, et pas simplement au Mali, semble également avoir participé des motivations pour déclencher l'opération Serval. Comme le rappelle un rapport parlementaire de 2013 : "6 000 Français et 1 000 Européens résident au Mali, 35 000 Français dans la bande sahélo-saharienne ; 80 000 en Afrique de l'Ouest ; 200 000 sur le continent africain. De très nombreuses entreprises françaises y exercent des activités. Environ 100 000 Maliens vivent en France. Sans l'intervention de l'armée française, c'est tout un pays qui aurait été livré aux preneurs d'otages". Un autre rapport rappelle à la même époque : "Notre pays détient un triste palmarès en matière de prises d'otages : depuis 1997, 94 Français ont été pris en otage en Afrique, contre 48 pour les autres nationalités. Le développement de ce mode d'action s'explique par l'intérêt financier évident que représente la demande de rançon pour ces réseaux." Et un troisième explique, toujours en 2013 : "Nous ne pouvons continuer ainsi. [...] Du fait de cette forte présence, l'exposition à une attaque terroriste est importante." Ce dernier mentionne également les cibles que constituent "des implantations diplomatiques et des sites d'intérêt majeur", rappelant "l'attaque (déjouée) de février 2011 contre notre ambassade à Nouakchott et, en 2013, l'attentat contre notre ambassade en Libye et la tentative d'attentat (déjouée) contre notre ambassade au Caire".

Outre le problème que constitue en soi la prise d'otage d'un ressortissant français, et la délicate question des rançons, celle-ci peut aussi évidemment contrarier les intérêts économiques de la France en Afrique, comme on l'a vu pour le cas d'Areva au Niger. Certes, les intérêts économiques français au Mali peuvent paraître assez faibles si l'on compare avec d'autres pays comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal : si on recense quelque 60 filiales et sociétés à capitaux français en 2010, assurant 10 % des rentrées budgétaires du pays, le Mali n'est que le 87e client et le 165e fournisseur de la France (permettant à cette dernière un excédent commercial de 298 millions d'euros en 2011), qui n'est plus ni le premier investisseur ni le premier fournisseur du pays. Mais le pouvoir de nuisance des groupes djihadistes dépassait les frontières du pays, comme on l'a vu avec les prises d'otage au Niger, et plus tard l'attentat à la station balnéaire de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. Leurs attaques constituaient donc une épée de Damoclès sur la présence française. Les autorités pouvaient redouter que des intérêts importants (hydrocarbures, entreprises du CAC 40 implantées en Afrique) soient visés ou que la généralisation d'un sentiment d'insécurité accélère l'érosion de sa présence.

“Pour une bonne partie de la classe dirigeante malienne et de la population [...] la motivation principale de la France serait d’assurer sa mainmise sur les ressources naturelles dont le nord du Mali regorgerait soi-disant”, s’indignait le sénateur Christian Cambon. Cette thèse, défendue au départ dans les milieux anti-impérialistes, s’est répandue au Mali et dans les pays voisins à mesure que l’action militaire de la France perdait en popularité. Elle a aussi pu être alimentée par certaines analyses de parlementaires français évoquant la richesse des ressources naturelles au Sahel et les rivalités entre puissances, mais surtout par les mensonges de l’armée française sur ses liens avec le MNLA. De très nombreux Maliens sont ainsi convaincus que les opérations Serval et Barkhane visent à isoler le nord du Mali pour en contrôler plus facilement les ressources, en particulier le pétrole et l’uranium

(Sissoko).

Bien entendu, la thèse d’une intervention militaire motivée par le contrôle des ressources n’est pas à priori absurde. Il existe bien un bassin sédimentaire pétrolier, le Taoudenni, à cheval entre le nord du Mali, l’est de la Mauritanie et le sud de l’Algérie. À la fin des années 2000, Total a fait l’acquisition de permis d’exploration sur plusieurs blocs en Mauritanie, principalement en offshore, mais également dans la partie frontalière avec le Mali. Côté malien, les droits de prospection étaient alors détenus par Sipex, une filiale de la compagnie pétrolière algérienne Sonatrach, par ailleurs associée à Total côté mauritanien. Une prolongation de cette association au Mali pouvait constituer un scénario vraisemblable en cas d’exploitation. Mais les forages décevants réalisés par Total côté mauritanien ont affaibli du même coup l’intérêt des pétroliers pour la partie malienne du bassin. Et la Sonatrach a fini par mettre un terme à sa prospection en raison de la dégradation de la situation sécuritaire. De plus, une exploitation du pétrole dans la zone nécessiterait un cours du brut très élevé pour couvrir le coût de la construction d’un oléoduc et d’infrastructures conséquentes dans cette zone enclavée. S’il n’est pas exclu que le Mali finisse par devenir un pays producteur d’hydrocarbures, il semble assez peu vraisemblable que cette perspective ait constitué une motivation sérieuse de l’intervention française au Mali à partir de 2013.

D’autres ressources du sous-sol malien auraient-elles pu constituer un objet de convoitise plus déterminant ? L’intervention Serval coïncide en effet avec une période d’inquiétude croissante dans les milieux industriel et militaire à propos de la sécurisation de l’approvisionnement en certains minerais stratégiques, en France comme en Europe (Blanc). Mais rien n’a été fait pour y remédier durant la décennie 2010-2020, et la France est peu présente dans le secteur minier – à l’exception du groupe Eramet, historiquement implanté au Gabon dans l’exploitation du manganèse et, depuis 2011, au Sénégal. L’autre exception notable est bien évidemment Orano (nouveau nom du géant du nucléaire français Areva depuis 2018), qui a longtemps disposé d’un monopole sur la production d’uranium du Niger (Granvaud). Un gisement d’uranium était en cours d’évaluation dans la région de Gao au nord du Mali avant 2012, et certains ont voulu y voir une raison de l’intervention française. Selon les statistiques officielles maliennes, les ressources sont estimées à 5 200 tonnes, soit l’équivalent de seulement deux années de production du Niger.

L'aide publique au développement a-t-elle contribué à l'amélioration des conditions de vie des pays destinataires ?

L'aide publique française est majoritairement bilatérale, c'est-à-dire de pays à pays (57% en 2015), le restant passant par des institutions internationales (ONU, Banque Mondiale, Union européenne, Fonds mondial de lutte contre le sida, etc.). En 2015, elle était de 8,1 milliards d'euros, dont plus du tiers pour l'Afrique subsaharienne.



Les 16 pays prioritaires de l'aide française sont des pays africains, dont 14 anciennes colonies. Un mélange de dons, de prêts et d'allègements de dette. **Une grande partie de l'aide est en réalité un prêt qui vient alourdir le fardeau de la dette.** C'est un **fourre-tout** inextricable dans lequel la France comptabilise par exemple : les **programmes en faveur de l'éducation**, de la **santé**... Mais aussi les **frais d'accueil des réfugiés en France**, les **dépenses pour le rayonnement culturel et la promotion du français**, et même certaines **dépenses militaires françaises**... L'**Agence Française de Développement (AFD)**, placée sous la tutelle du gouvernement, a en charge la majorité des programmes d'aide publique. **Elle fonctionne comme une banque.** C'est bien une agence de développement, mais orientée vers les intérêts directs et indirects de la France... et ceux de ses entreprises.

De plus, un rapport rédigé pour la chaire Sahel de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdî) à Ouagadougou, créé à l'occasion du lancement de l'Alliance Sahel qui doit coordonner l'aide internationale à destination des pays du G5 Sahel, présentait des résultats "*stupéfiants*", selon LeMonde.fr qui les commentait : « Au Tchad par exemple, "seulement 18 % des versements de la Banque mondiale ressortent dans la base de données nationale, 27 % pour l'aide américaine, 37 % pour l'Union européenne et 60 % pour la France". Au Niger, si 99 % de l'aide européenne est bien tracée, 37 % des versements de la France n'apparaissent pas, 71 % de ceux de l'Allemagne, 94 % des Etats-Unis. Le Mali et, surtout, le Burkina Faso présentent en revanche un meilleur suivi de l'aide » (Caramel). Rien de très étonnant à cette opacité quand on connaît la manière dont les "aides" extérieures n'ont cessé d'alimenter la corruption.

Que reste-t-il encore de la Françafrique ?

Contrairement à une idée reçue, on voit encore émerger des scandales qui montrent que les relations historiques de corruption, la partie "occulte" de la Françafrique, perdurent. Mais surtout, l'armée française est toujours déployée en Afrique (bases militaires à Djibouti, au Tchad, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal ; officiers français détachés comme "conseillers" dans des armées de plusieurs dictatures au titre de la coopération sécurité-défense, au nom de laquelle sont aussi menés des programmes de formation à destination des forces armées qui répriment par ailleurs les démocrates de ces pays).



Le franc CFA est toujours une monnaie copilotée par la France, malgré les grandes annonces d'Emmanuel Macron il y a 4 ans en Afrique de l'Ouest. La diplomatie française continue de s'activer pour **légitimer et aider des dictatures alliées**, ou pour **isoler des régimes avec lesquels elle est en froid**. "L'aide au développement" et d'autres **mécanismes d'influence économique** continuent de **favoriser les entreprises françaises**. La politique d'**influence culturelle et linguistique** continue, y compris via l'Organisation internationale de la **Francophonie**, de **développer une matrice de domination culturelle**.

Et une idéologie coloniale générale continue d'imprégner la société française, marquée par un racisme bon teint qui permet collectivement d'accepter l'idée absurde selon laquelle les Africains seraient en quelque sorte responsables "par nature" de la situation catastrophique dans laquelle se trouvent un certain nombre de pays. On l'a vu avec les coups d'Etat. Difficile de savoir si ces régimes militaires bénéficieront vraiment aux populations, mais cette histoire ne nous appartient pas : accepter cela serait un bon premier pas pour les Français.

A quand un véritable enterrement de la Françafrique ? Comment déboulonner l'idéologie impériale en France ?

Les personnalités politiques ou les éditorialistes annoncent régulièrement la fin de la Françafrique, depuis une quinzaine d'années. Mais aucun ne prend la peine de définir ce qu'il entend par "Françafrique" : ils jouent sur le flou et sur le fait que la situation évolue pour dire que ça appartient au passé. La Françafrique, c'est un ensemble de mécanismes d'influence, parfois occultes, mais aussi très institutionnels (l'armée, le franc CFA, la diplomatie, l'influence économique, etc.), par lesquels l'État français maintient une forme de domination sur des populations, avec la participation active d'élites africaines qui y trouvent leur propre intérêt. Cela s'est mis en place à la fin des années 1950 comme une réforme du système colonial, trop contesté pour perdurer, pour préserver l'essentiel de l'influence française. Et cela continue. De même que le système colonial des années 1950 était différent de celui des années 1890, le système néocolonial actuel est différent de celui des années 1960 ou même de celui des années 1990. Il a changé, mais il est toujours là.



Il faut poser des actes forts de **rupture en termes de politique africaine**. Pour commencer :

- que **la France se retire du franc CFA** (en laissant les autres États membres de la zone franc décider ce qu'ils veulent faire)
- **ferme ses bases militaires et retire ses coopérants militaires**. Évidemment pas du jour au lendemain, mais en annonçant un **calendrier pour le faire à brève échéance, de façon inconditionnelle**.

Ce serait un premier pas vers la fin de la Françafrique. Mais ce serait en fait un point de départ, **le début d'un processus pour nous extraire collectivement de notre culture coloniale**, en travaillant à la **déconstruction de l'idéologie selon laquelle la France doit être une "grande puissance"** : c'est-à-dire déboulonner un mythe de notre histoire impériale.

D'autre part, grâce à cette évolution concrète, il faut entamer le processus de décolonisation de notre imaginaire collectif : regarder en face les crimes coloniaux et sur quoi s'est bâtie la "grandeur de la France", décoloniser l'espace public, etc. Et dans tous les cas c'est un processus (l'idée de l'enterrement de la Françafrique étant à rapprocher de celle de "l'égalité déjà là" entre les genres : que des choses bougent ne suffit pas à considérer que le processus est arrivé à son terme).

BIBLIOGRAPHIE

- Barotte, Nicolas. « Sahel, Levant... La guerre là-bas est juste, mais est-elle suffisante ? », *Le Figaro*, 02 février 2021, <https://www.lefigaro.fr/international/sahel-levant-la-guerre-la-bas-est-juste-mais-est-elle-suffisante-20210201>
- Blanc, Jacques, « La sécurité des approvisionnements stratégiques de la France », Rapport d'information, Assemblée nationale n° 349 (2010-2011), 10 mars 2011, https://www.senat.fr/rap/r10-349/r10-349_mono.html
- Bockel, Lorgeoux, « L'Afrique est notre avenir », Rapport d'information n° 104 (2013-2014), déposé le 29 octobre 2013, <https://www.senat.fr/rap/r13-104/r13-104.html>
- Caramel, Laurence. "Au Sahel, le grand flou de l'aide au développement", *Le Monde Afrique*, 25 février 2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/25/au-sahel-le-grand-flou-de-l-aide-au-developpement_6030721_3212.html
- Carayol, Rémi. "Qui sont ces "djihadistes" qui mettent en échec l'armée française dans le Sahel ?", *Orient XXI*, 17 septembre 2019, https://orientxxi.info/magazine/qui-sont-ces-djihadistes-qui-mettent-en-echec-l-armee-francaise-dans-le-sahel_3269
- Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, "*Contre-insurrection. Doctrine interarmées*", 15 avril 2013, p.45. <https://www.guerredefrance.fr/DOC/COIN.pdf>
- Châtelot, Christophe. "Comment la France est devenue indésirable dans le Sahel" *Le Monde Afrique*, 03 septembre 2023, https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/03/comment-la-france-a-perdu-le-sahel_6187599_3210.html.
- Chevènement, Jean-Pierre, et Gérard Larcher « Sahel : pour une approche globale », Rapport d'information, Sénat, 3 juillet 2013, <https://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-720.html>
- Commission
des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, "Comptes rendus", 4 octobre 2023, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/cion_afetr/l16cion_afetr2324003_compte-rendu.pdf
- Commission des affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, "Comptes rendus", 18 avril 2018, <https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20180416/etr.html#toc3>
- Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, "Comptes rendus", 8 juin 2021, <https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20210607/affetra.html>
- Debos, Marielle, et Nathaniel Powell. « L'autre pays des « guerres sans fin ». Une histoire de la France militaire au Tchad (1960-2016) », *Les Temps Modernes*, vol. 693-694, no. 2-3, 2017, pp. 221-266.
- Deltombe, Thomas. "“Françafrique” : le destin méconnu d'un néologisme", dans Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara et al. (dir.), *L'Empire qui ne veut pas mourir*, Éditions Points, 2023, p. 27-30.
- Fourt, Olivier, "Défense : les besoins croissants des forces spéciales », RFI, 29 mars 2017, <https://www.rfi.fr/fr/france/20170329-besoins-croissants-forces-speciales-salon-sofins-france-armement-defense-burkina>
- Giros, Etienne, « Le rôle du secteur privé dans la relation de la France avec l'Afrique », *Revue Défense Nationale* n°860, mai 2023, <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article.php?carticle=23169>
- Granvaud, Raphaël. *Areva en Afrique. Une face cachée du nucléaire français*, Marseille, Agone, coll. « Dossiers noirs », 2012.

Hippler, Thomas. *Le gouvernement du ciel. Histoire globale des bombardements aériens*, Les prairies ordinaires, 2014, p. 164-165.

Le Drian, Jean-Yves. "Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense, sur les exportations de défense, à Bordeaux le 9 septembre 2014", *Ministère de la Défense*, 30 septembre 2014, <https://www.vie-publique.fr/discours/192410-jean-yves-le-drian-09092014-exportations-de-defense>

Mendès, Jean-Baptiste. "La France en Afrique : "Une armée étrangère devient vite une armée d'occupation"", *Sputnik News*, 15 avril 2019, <https://francegenocidetutsi.org/LaurentBigotFranceEnAfrique15avril2019.pdf>

Pinatel, Jean-Bernard. "Libération des otages français : pourquoi la France risque de rester seule et longtemps au Sahel", *Atlantico.fr*, 12 mai 2019, <https://atlantico.fr/article/decryptage/liberation-des-otages-francais--pourquoi-la-france-risque-de-rester-seule-et-longtemps-au-sahel>

Sissoko, Cheick Oumar . *Lettre ouverte au peuple malien. L'homme n'est grand que dans la paix : il faut tuer la guerre !*, Librairie des Halles, 2020.

Vincent, Elise. ""On a fait le tour du cadran" : la France cherche une stratégie de sortie pour l'opération "Barkhane" au Sahel", *Le Monde*, 17 décembre 2020, https://www.lemonde.fr/international/article/2020/12/17/on-a-fait-le-tour-du-cadran-la-france-cherche-une-strategie-de-sortie-pour-la-mission-barkhane-au-sahel_6063673_3210.html